

**FO AFPA en région Picardie vous présente ses meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année.**

**Cordialement, Patrick Peyrebessé**



Sera, une année déterminante pour la pérennité, de toutes les autres régions de l'AFPA. Notre région sera impactée, dans les mois à venir par des bouleversements structurels de nos statuts. Il est fort probable que la nomination de Christophe Donon, Adjoint au Directeur Général, soit le début de la mise en place de la future filiale sous l'entité probable d'une SCIC en 2016. Certains collègues devraient quitter l'AFPA pour la rejoindre.

L'EPIC ne sera pas le projet qui nous sauvera, c'est ce que veut nous faire croire le président Barou. Ni le plan 500.000, qui ne durera que le temps au gouvernement de faire bonne figure au citoyen contre la baisse du chômage. L'état ne prend en aucun cas ses responsabilités, laissant une nouvelle fois les politiques, les régions, les financeurs, via la formation professionnelle, décideurs de nos commandes de formation. 2016, s'annonce comme une année charnière, de lutte et de combat pour l'intérêt collectif et le maintien des emplois, des centres et de notre mission.

Vos élus seront plus que jamais mobilisés pour lutter contre le démantèlement de l'AFPA. Enfin, je souhaite remercier tous les collègues, adhérents, sympathisants de nous faire confiance et de nous rejoindre dans nos valeurs. Nos idées, nos positions ont toujours été claires, constantes depuis de nombreuses années. Notre syndicat, sera là encore plus fort, pour la défense des salariés dans l'intérêt de tous. Bienvenue à nos collègues nouvellement adhérents FO.

Au nom de tous les adhérents, FO AFPA PICARDIE

Bonne et heureuse année 2016 à tous.

Patrick Peyrebessé  
Elus au CRE.

## Séance plénière du 20 janvier 2016

### **Représentants FO au CRE**

PATRICK PEYREBESSE Titulaire  
JEAN LUC IDOUX Représentant Syndicale : excusé  
CHOÏ FOULON suppléante : excusé

### **Présent pour la Direction :**

Jean – Marie Quintard Directeur Régional  
Pascal Sandifort DRHDS

### **Point 1 : Approbation et vote des Procès-verbaux extraordinaire et ordinaire du 3 et 15 décembre 2016.**

Les deux procès sont approuvés.

### **Point 2 : Information du président.**

Un partenariat national avec ADECCO, et l'AFPA se met en place, sur une école de l'alternance et sur le contrat pro en apprentissage en boîte intérim.

Le Groupe Adecco crée une école dédiée à l'alternance. L'objectif : rapprocher le monde éducatif, le monde de l'entreprise et les candidats pour répondre à la demande de compétences pénuries et développer les métiers de demain notamment ceux des secteurs du numérique et de l'environnement.

A l'aide d'un réseau d'écoles, d'universités et de centres de formation, le Groupe souhaite ainsi former 10 000 alternants sur trois ans et favoriser leur insertion à l'issue de leur période d'alternance.

Le recrutement des futures promotions d'alternants sera assuré par Adecco. Les candidats sélectionnés débiteront en février 2016.

Un réseau de partenaires :

L'École de l'Alternance s'adossait déjà à plusieurs partenaires : l'Afpa, mais aussi Montpellier Business School, l'EM Lyon, l'IESEG School of Management et le groupe IGS - qui font partie des centres de formation de l'établissement. Côté entreprises, Veolia (via sa structure de formation interne Campus Véolia), mais aussi Eurotunnel ou Business & Décision étaient, aussi, déjà sur les rangs.

Un champ de développement avec ADECCO portera sur la production industrielle, conducteur de ligne et les centres d'appels.

Plan 500.000

Peu d'information précise, sur la mise en œuvre, plusieurs leviers ne sont pas identifiés, stabilisés sur 3 axes :

Le financement ? Pôle emploi, le conseil régional, les partenaires sociaux FSPP.

Les commandes ? Volume ? Quelles formations, courtes, longues ?

La mise en œuvre à partir de quand ?

Embauche de CDI de boîte intérim, et de formateurs de la plateforme magister.

Pour FO, nous préférons faire travailler les itinérants, cette plateforme et les boîtes d'intérim ne sont, qu'un vivier de formateurs en CDD, qui précarisent l'emploi des formateurs au détriment des CDI. Ces dispositifs ne sont là que pour subvenir au besoin, ponctuel des nouvelles formations au détriment et concurrence du dispositif itinérant sous prétexte d'économie.



Pour FO, il y a encore trop d'inconnu pour se projeter dans la réalisation de ce plan. On en a connu et on a eu que des « miettes » plan 100.000 réalisé 6500, mais il faut rester optimiste. Toutefois, si l'activité de l'AFPA repartait, il ne faudrait pas oublier que nous ne sommes pas pour autant sauvés, l'échéance de 2017 est bien là avec la création de l'EPIC. L'état n'a mis en place cette mesure, que pour afficher, qu'il pouvait faire baisser le chômage en vue des prochaines élections présidentielles.

Il faudra aussi, prendre en compte quels seront les moyens, humains, matériels, et quelles seront les formations identifiées pour réaliser ce plan. Dans quelles conditions de travail, puisqu'il faudra absorber le double de stagiaire sur les centres dans les prochains mois. S'il y a des recrutements de formateurs, combien seront-ils ? Travailler en double équipe sera-t-il possible, certaines formations ne sont pas adaptées. Certains centres (comme à Laon), sont déjà bien remplis et saturés sur le dispositif de formation, et la programmation sur le 2<sup>ème</sup> semestre de la reconduction du même appel d'offre est déjà programmé ! Comment cette nouvelle offre va-t-elle être réalisable si déjà, nous sommes complets ? Comment l'organisation administrative, l'accueil, l'accompagnement, l'hébergement va-t-elle gérer tous ces stagiaires ? On voit bien aujourd'hui, dans quelle difficulté, situation critique, elles le sont, par les différents plans successifs et les lourdeurs informatiques et les contrôles des financeurs ?

Le DR annonce qu'une enquête de la Direccte, par bassin d'emploi, est en identification, afin de repérer les titres et formations pour calculer, la capacité de stagiaires, sur la Picardie et le NDPC. 6700 places auraient été identifiées sur les 2 régions.

Pour FO, le calcul est 1/3 pour la Picardie et 2/3 pour le NDPC, ce qui représente 4466 places environ pour le NDPC et 2233 places environ pour toute la Picardie. Soit pour 5 centres, 200 stagiaires en plus, soit 3 formations de plus pour l'ensemble des centres, pour un groupe de 13,14 stagiaires.

Un travail sur les métiers d'avenir, est en construction avec les ingénieurs de formations, sur le marketing des appellations des titres, afin de les rendre plus attractif.

Le dispositif itinérant sera renforcé de 120 personnes et 1000 personnes devraient être embauchées pour accompagner le plan 500.000 d'ici le mois de mai voire juin.

Un rendez-vous a été fixé avec Xavier et Yves Barou ainsi que la vice-présidente de la formation professionnelle, dans les semaines à venir.

### **Point 3 : Bilan AFPA Picardie 2015**

Les résultats provisoires de fin d'année ne sont pas stabilisés ni connus, mais ils sont satisfaisants et un gros effort a été fait en Picardie sur la production.

Le DR nous affirme, que c'est un point sensible, et qu'il ne veut pas donner des informations, chiffrage imprécis et non stabilisés. Le DR nous propose de donner toutes les informations au CRE de février 2016.

Un point plus précis sera fait au mois de mars également, car le contrôleur aura clôturé les comptes 2015.

### **Effectifs Picardie 2015, fin décembre 2015**

Effectifs cdi total Picardie : 100.12 (producteurs)

Effectifs cdi à temps plein : 64.23 (formateurs)

Effectifs cdd : 33.72

Effectifs cdd + cdi : 176.53 personnes



#### **Point 4 : Complément d'information sur les orientations stratégiques.**

Budget 2016, prévisionnel national 774.000 à 795.000 euros estimé avec une subvention de 20 millions de l'état.

Un meilleur taux de remplissage et un travail sur le taux d'abandon doit être fait.

Une expérimentation sur la VAE avec la DGEFP est en cours sur 5 régions. A l'issue un diagnostic sera établi pour proposer des parcours de 120 h en amont de formation, afin de s'assurer que la personne obtienne bien son titre.

#### **Point 5 : Recrutement secrétaire administrative**

Dominique Hedin, a quitté l'instance du CRE, comme secrétaire au mois de décembre 2015.

Le CRE est à la recherche d'une secrétaire pour terminer le mandat 2016.

Afin de continuer et d'assurer l'information au personnel ainsi que la rédaction des procès-verbaux, 3 devis ont été proposés à la Direction Régionale, pour réaliser un essai avec une entreprise extérieure.

Le DR en accepte le principe. Un appel à candidature via les boîtes mails, va être réalisé par le RHH sur la Picardie en vue de pourvoir le poste.

#### **Point 6 : Information consultation sur la prise de congés principaux pour 2016**

Le DRH DS : une injonction du DG stipule que les reports de congés ne sont plus autorisés et que tous les salariés devront solder leurs congés 2016.

Pour FO, cette année c'est la journée au patron (Dimanche 1 mai 2016, Dimanche 8 mai 2016, Lundi 29 février 2016, Jeudi 5 mai 2016, 4 jours travaillés en plus par les salariés. Quelles compensations espérons-nous avoir de la DR ?

Les jours, ou il y a des ponts, ils devront être récupérés pour capter la production, les formateurs récupéreront le vendredi et les administratifs poseront une journée de RTT ou de CP.

Pour FO : demande s'il y aura une compensation d'une journée de la DR du fait des résultats satisfaisant de Picardie ? Depuis 4 années blanches, les salariés n'ont rien eu sur la NAO, et leur pouvoir d'achat est en diminution.

Le DR, répond par la négative et tient absolument à ne pas perdre la production.

Pour FO : les négociations nationales n'ont pas encore été réalisées au national, nous sommes donc dans l'attente. Salariés, il faudra encore travailler plus, pour rien gagner de plus !



### **Point 7 : Situation RH**

Recrutement, MSMG (Maubeuge, Laon), et Directeur Afpa Oise en attente.

Des cas individuels, de demandes sont faites, suite au non réponse, depuis des mois, et de décisions ne relevant pas des Directeurs de centre qui ont fait remonter les dossiers.

Pour FO, le national, est toujours le lieu, ou les arbitrages se font sur l'ensemble des demande portées par les régions sur les ressources humaines. Il serait plus favorable à ce que la décision revienne au DR ou au Directeur de centre pour gérer les dossiers et apporter une réponse rapide aux salariés. Le personnel ne comprend toujours pas la lenteur des demandes, alors que l'on lui demande, de toujours s'adapter au travail et de produire plus, dans des conditions, de plus en plus difficiles. Le personnel est en attente de reconnaissance, quand c'est justifié et qu'il apporte sa contribution à l'AFPA.

### **Point 8 : Questions d'actualités**

Le DRH DS, nous annonce que l'ordre du jour du CRE, est en construction avec le secrétaire du CRE NDPC suite à la loi Rabesmen, sur 3 axes :

Les orientations stratégiques de l'entreprise.

La situation économique et financière de l'entreprise.

La politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et de l'emploi.

#### **La situation aujourd'hui :**

Un plan massif de 500.000 formations promis des demandeurs d'emploi en vue de faire baisser les chiffres du chômage sous prétexte d'élections présidentielles 2017. Alors qu'en 2015 on formait 650.00 demandeurs d'emplois. Déjà à la conférence l'annonce avait été faite de 150.000 ! Une AFPA à qui on promet une sur-activité qui va nous donner de l'espoir pour nous faire croire que l'état vient nous sauver ! Avec quels financements, 2 milliards ,50% l'état et l'autre partie avec des économies, dont on ne connaît pas encore la source ! Nous restons dubitatif quant à l'absorption rapidement par pôle emploi de toutes ses formations et à sa mise en place qui prendra des mois ! Quels moyens humains sur la formation et l'administration seront mobilisés pour que les bonnes conditions de travail puissent être respectées ?

Des formations commando, aux besoins des bassins d'emplois, des formations courtes sur des emplois d'avenir ou autres ? Le tout sur une hypothétique mise en place de la SCIC, au cours de l'année et la création de l'EPIC en 2017.

Salariés, nous sommes en sursis, tôt ou tard quand les décisions politiques ou les décisions régionales et nationales impacteront nos emplois, nos activités, nos centres de formations, il faudra se mobiliser solidairement, pour lutter contre notre démantèlement.

**Fin de la séance à 15h30.**

